

DECISION N° 0142-2024

portant validation du devis pour la location de structures gonflables pour un été à Bernay du 23 juillet au 10 août à la Société JUMP'IN 76.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20240529-DAJ-DEC-24-225-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024
Publication : 31/05/2024

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis N°DEV00004424 de la Société JUMP'IN 76 concernant la location de structures gonflables pour un été à Bernay du 23 juillet au 10 août 2024.

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la Société JUMP'IN 76 pour la location de structures gonflables pour un été à Bernay du 23 juillet au 10 août 2024 d'un montant de 3 229.17 € HT.

A Bernay, le 22 mai 2024

Marie-Lyne VAGNER